

Dakar, le _____

DIRECTION DU CAPITAL HUMAIN ET RSE

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN D'ENTREPRISE

La Société nationale des Habitations à Loyer modéré recrute un médecin d'entreprise.

Mission :

- La visite médicale d'aptitude des agents à recruter ;
- Les consultations, prescriptions et actes médicaux relatifs à la prévention des maladies professionnelles, etc. ;
- La coordination des séances de sensibilisation portant sur les problèmes de santé ;
- Le contrôle et l'approbation des arrêts de travail prescrits par d'autres praticiens ;
- La consultation et la prescription des actes médicaux au personnel et à leurs ayants-droit ;
- L'orientation des agents et leurs ayants-droit vers des médecins spécialistes et des formations sanitaires les mieux adaptés à leur état pathologique ;
- Le contrôle et l'approbation des ordonnances délivrées par d'autres praticiens, conformément aux modalités prévues pour la couverture médicale du personnel ;
- La visite aux agents et ayants-droit hospitalisés en vue d'établir des contacts directs avec les médecins traitants ;
- L'assistance à la SNHLM dans les négociations de tarifs préférentiels auprès des hôpitaux et structures sanitaires ;
- La délivrance d'avis dans le cadre des demandes d'évacuation médicale de patients à l'étranger ;

- La rédaction et la transmission à la SNHLM, d'un rapport annuel d'activités sur l'exercice précédent, au plus tard le 31 janvier de l'année en cours.

Profil :

Le médecin doit :

- avoir une résidence principale au Sénégal,
- remplir les conditions légales et réglementaires en vigueur au Sénégal pour l'exercice de l'activité de médecin,
- justifier d'une compétence et d'une expérience d'au moins égale à cinq (05) ans d'exercice de médecine du travail.

Durée :

Un contrat de travail sera signé avec le candidat retenu pour une durée d'Un (01) an et précédé d'une période d'essai de trois (03) mois.

Rémunération :

La rémunération sera négociée avec le médecin avant la signature du contrat. En cas de désaccord, la SN HLM se réserve le droit de choisir le candidat le mieux placé parmi les présélectionnés.

Horaires :

Les horaires du médecin seront de 08 heures à 12 heures et répartis sur quatre (04) jours : les lundi- mardi- jeudi et vendredi.

Position :

Le médecin d'entreprise sera directement rattaché au Directeur général à qui il devra rendre compte.

Composition du dossier de candidature :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae détaillé certifié assorti de références, avec contacts,
- Diplôme de spécialisation en médecine du travail.

Le dossier complet doit être déposé sous pli fermé au courrier de la SN HLM à la rue El hadji Falilou Mbacké Colobane

Tel : 33 889 60 00 ou envoyé par courrier électronique à l'adresse suivante snhlm@snhlm.sn au plus tard le **26 mai 2026 à 15 heures**

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Le Directeur général